Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 23 (1931)
Heft: 6

Artikel: Le mouvement syndical au Japon
Autor: Kummer, Fritz
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-383818

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

lopper encore davantage les conditions des contrats, de parvenir à une meilleure stabilisation des salaires et des conditions de travail et de créer une réglementation pour le travail des apprentis et des femmes. Basée sur les résultats du mouvement, la fédération s'efforcera de développer également ses institutions de bienfaisance qui comprennent déjà l'assurance-chômage, les caisses de maladie, d'invalidité et de décès. Ce sont là les tâches les plus directes de la fédération. S'il s'agissait d'une organisation purement professionnelle, la tâche serait plus aisée, mais pour une fédération, dans laquelle le personnel qualifié a plus de peine à obtenir des améliorations pour le personnel auxiliaire que pour lui-même, les difficultés sont plus grandes, non seulement en ce qui concerne les contrats, mais dans le fait de gagner les ouvrières à la cause du syndicat.

Le mouvement syndical au Japon.

Par *Fritz Kummer*, Berlin.

Selon le dernier rapport officiel qui a trait au dernier semestre de 1930, le Japon compte 342,000 personnes syndiquées. Bien que ce nombre ne représente que le 7 % des 4,77 millions de travailleurs de l'industrie et qu'au point de vue économique il soit socialement moins important qu'en Europe occidentale, le mouvement syndical japonais n'est pas moins un succès qui mérite d'être signalé. Seul celui, qui connaît les difficultés innombrables que rencontre la semence syndicale sur le terrain pierreux des Etats réactionnaires de l'Asie orientale, est à même d'en juger.

Lorsqu'il y a un demi siècle environ, l'industrie commença de germer au Japon, il n'existait pas comme en Europe un vieux noyau d'artisans, qu'animait l'esprit de solidarité, une fierté professionnelle, la conscience et la conviction de sa valeur économique. Les ouvriers industriels japonais furent recrutés à la campagne où le rendement du riz était insuffisant à les nourrir tous. Moyennant quelques yen, les jeunes paysans et les jeunes paysannes furent loués (pour ne pas dire vendus) pour une durée plus ou moins longue aux fabricants. Dans le gouffre industriel il n'était plus question de liberté personnelle; le fabricant disposait du salaire plus que dérisoire. Lorsque les pauvres malheureux voulurent se libérer du joug, ils furent remis à l'ordre à l'aide de la police. L'idée que l'ouvrier avait droit aux mêmes droits et à la même liberté que tout autre personne, commençait à peine à germer. L'ouvrier n'y songeait même pas. L'esprit réactionnaire régnait encore partout; un esprit qui pour les couches inférieures de la population signifiait soumission, obéissance et résignation. Les couches dont faisaient partie les ouvriers de fabriques étaient tout au bas de l'échelle de la société et ne jouis-

saient d'aucune considération pas plus qu'elles n'avaient de droits politiques.

Il eut été impossible de créer des syndicats avec un prolétariat animé d'un tel esprit et maintenu à un tel degré d'infériorité, lors même que celui-ci eut été plus nombreux. Il y a à peine 30 ans, la classe ouvrière industrielle japonaise comptait environ 1¼ million de personnes, dont les femmes et les jeunes filles représentaient le 65 %. Il fallait tout d'abord que le prolétariat s'affranchisse de l'esclavage de la réaction et augmente ses effectifs avant de songer à un mouvement syndical pareil à celui de l'Europe. La guerre mondiale contribua dans une large mesure à la réalisation de ces conditions. Le Japon païen fut également appelé à fournir en Europe des produits alimentaires et des armes pour permettre aux nations civilisées de s'entretuer. Les fabriques sortirent de terre comme par enchantement, c'est à peine si les fabricants trouvèrent suffisamment de main-d'œuvre, les bénéfices augmentèrent, les produits alimentaires également, mais l'ouvrier n'avait toujours rien pour calmer les affres de la faim. Il y eut de nombreuses échaffourées très graves pour tâcher d'obtenir plus de salaire ou du riz meilleur marché, lesquelles se terminèrent très souvent en faveur des ouvriers. La conscience du prolétariat germa et crût considérablement grâce à ces luttes entre la classe ouvrière et les profiteurs qui avaient pour eux le gouvernement et la police. Ceux qui jusque là s'étaient efforcés en vain de répandre l'esprit syndical, eurent conscience du mouvement qui naquit impétueusement et ils surent le mettre à profit.

En 1912, la « société d'entr'aide pour les ouvriers » (Rodo Sodomei Yuaikei) fut fondée par les « Hommes modernes » de la bourgeoisie. Afin de ne pas déplaire à ses augustes animateurs, la société devait se borner à aider moralement l'ouvrier oppressé et à lui donner des conseils. Alors qu'en 1919 la guerre éclata entre le capital et le travail, la société d'entr'aide fit un sensible progrès: elle se transforma en Union syndicale générale japonaise, supprimant de son nom le mot « Yuaikei », afin de bien faire ressortir qu'elle avait cessé d'être seulement une société d'entr'aide.

Cette Union syndicale appelée en raccourci Sodomei compte actuellement 40,000 membres. Parmi la demi-douzaine d'organisations importantes que compte le Japon, l'Union syndicale est la plus nombreuse et la plus efficace. Elle forme l'aile droite du mouvement syndical, elle est la « corporation d'entr'aide » du parti socialiste, elle est la force motrice qui anime la Commission de revendications d'une législation sociale au Japon. Dans cette commission sont représentés les plus grands syndicats du pays, la fédération des gens de mer avec 82,000 membres, les organisations des ouvriers des chantiers de l'Etat, des ouvriers des arsenaux et d'autres encore, ce qui prouve, que ces organisations

prépondérantes se comptent au nombre de la Sodomei de par leurs opinions.

Le centre du foyer syndical est formé par l'Association nationale des syndicats (Rodo Kumiai Domei) qui a été créée en 1929 et qui compte environ 40,000 membres. Elle se distingue de l'Union syndicale par le fait qu'elle a comme base de l'organisation les fédérations de l'industrie et qu'elle est répartie entre l'aile droite et l'aide gauche. L'aile gauche est représentée actuellement par la Conférence des syndicats (Zen-Kyo) qui a succédé au Conseil national des syndicats dissouts il y a deux ans par la police (Hyogikai). Cette organisation, disciple de Moscou modifie sans cesse sa forme et son nom par suite des poursuites de la police. Elle s'est modifiée dernièrement encore et il s'ensuivit une aile légitime et une aile illégitime. A part les organisations prédominantes, dont nous n'avons cité que 3 noms, il existe encore de nombreuses fédérations professionnelles qui sont répandues dans tout le pays, ainsi que nombre de sociétés d'entreprises qui ne sont également pas affiliées à une organisation de tête.

Le sujet de délibération de chaque conférence syndicale tend à la suppression de cette dissidence ou à la fondation d'une centrale syndicale qui engloberait toutes ces organisations disséminées. On agit fébrilement, si fébrilement que finalement l'on se trouve en face de nouvelles scissions. Il faut s'estimer heureux si ces efforts d'unification n'aboutissent pas à plus de dissidence encore. Les modifications de l'organisation, le changement de drapeau et les divergences d'opinion sur la « voie à suivre » sont infinis au Japon. Il en est du reste de même dans le mouvement ouvrier politique. Il y aura certainement encore longtemps, nombre de sociétés et fédérations détachées, il existera toujours un mélange confus des opinions et formes d'organisation, comme aussi la désunion et la réformation des organisations. La raison principale de cet état de choses instable provient certainement du fait qu'on est pas encore parvenu à trouver la « véritable voie à suivre » dans le mouvement ouvrier, au Japon. On ne peut encore se prononcer à ce sujet, car le mouvement japonais est encore trop jeune, il n'a pas de tradition, il n'a pas encore suffisamment d'expérience pratique. On ne saurait en outre exprimer objectivement la forme et la politique syndicale à appliquer au Japon, car les conditions sociales, politiques et industrielles de l'Etat féodal asiatique de hier ne sont elles-mêmes pas encore résolues.

Les 342,000 membres syndiqués se répartissent entre 650 syndicats autonomes. La plupart d'entre eux, (à part quelques grandes fédérations nationales) sont des petits groupes dont le champ d'activité ne dépasse pas les limites de l'endroit même ou, voire souvent, de l'entreprise.

Les 7 métiers les mieux organisés sont:

	Syndicats	Membres
Les transports et trafics	68	127,956
Fabrication des machines	64	103,025
Industrie textile	21	14,923
Chimie	61	11,365
Gaz et électricité	12	10,175
Mines	15	6,212
Bâtiment	20	2,275

Dans la confusion des mouvements de scissions, de « voies à suivre » de paroles à gauche, l'Union syndicale japonaise (Sodomei) représente le pôle le plus calme. Il oppose avec une froide réserve un front uniforme à ceux du centre et à ceux de gauche. Grâce à cette attitude, il est parvenu, jusqu'à un certain point du moins, à se mettre en garde contre les luttes intestines et les mouvements de scission. L'ordre du jour de son dernier congrès qui eut lieu à Osaka en novembre dernier et auquel assistèrent 352 représentants, permet de prévoir la conclusion appropriée de sa politique. Le congrès s'est occupé de l'organisation de tribunaux du travail, de la nomination de juges, versés dans le mouvement social et politique des ouvriers, de la réforme des bureaux officiels de placement, de la création d'une loi syndicale complète et d'une loi sur les salaires minima, de l'opposition contre l'étatisation des services téléphoniques et avec d'autres questions encore. En outre, l'Union syndicale s'est prononcée pour une réglementation collective des salaires et entend défendre les revendications de salaires par négociation. Toutes ces revendications, considérées au point de vue syndical de l'Europe occidentale, paraissent bien modestes. Elles le sont certainement, mais non pas pour le Japon, où le fait d'exprimer une revendication pour la classe ouvrière est considéré déjà comme une manœuvre révolutionnaire.

L'U. R. S. S. en 1930.

I.

Bien que le régime des soviets nous ait offert depuis plusieurs années le spectacle d'événements étonnants, il semble que l'année 1930 ait été plus particulièrement féconde en épisodes extraordinaires. Certains de ces faits, comme le progrès industriel, ne devaient pas prendre au dépourvu ceux qui suivent attentivement le développement de cet immense pays, aux ressources encore très imparfaitement connues; mais, il n'en a pas été de même pour beaucoup d'autres, parmi lesquels la collectivisation des fermes paysannes et la disparition presque soudaine du chômage. Nous avons tenté dans les quelques lignes qui suivent de donner en raccourci un tableau des événements les plus marquants, laissant de côté tout ce qui ne sortait pas de l'ordinaire.